



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

**Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire**

**Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU**

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

---

## DECLARATION

---

# Non au blocus de Cuba

**Pour Le Mouvement de la Paix, le président Trump et les Usa doivent respecter le vote de l'assemblée générale de l'ONU pour que cesse l'embargo illégal et inhumain imposé à Cuba par les USA.**

Malgré son caractère tardif, dans les derniers jours de son mandat, nous avons apprécié positivement les décisions du Président Biden de retirer Cuba de la liste des Etats soutenant le terrorisme et de suspendre deux mesures liées à l'embargo des USA contre Cuba.

Malheureusement le Président TRUMP, avec sa brutalité habituelle et son rejet des principes élémentaires du droit international, a rétabli immédiatement dès son installation à la Maison Blanche le Blocus illégal contre Cuba, blocus qui vise à asphyxier l'économie de ce pays et entraîne des difficultés et des souffrances majeures à la population cubaine.

Lors d'un nouveau vote à l'Assemblée générale des Nations unies, le mercredi 30 octobre 2024, 187 pays se sont exprimés en faveur d'une levée du blocus américain sur Cuba. Seuls deux pays ont voté contre : les États-Unis et Israël.

Le Mouvement de la Paix rappelle que pour la paix, les peuples doivent rester maîtres de leur avenir. La Culture de la Paix, telle que définie par les résolutions des Nations Unies, ne peut se satisfaire uniquement d'actions pour combattre les logiques de guerre. Elle appelle un engagement à côté des forces multiples qui mènent un difficile chantier pour concrétiser les aspirations à une vie meilleure dans l'esprit du « Bien Vivre », « Buen Vivir » porté par les cultures des peuples d'Amérique du Sud et des Caraïbes. En Amérique du Sud et aux Caraïbes, des peuples dont la population cubaine se sont engagés dans cette voie difficile de développer un processus de libération vis-à-vis des puissances financières étrangères ou nationales qui les ont asservies. Défendre la Culture de paix, c'est aussi agir pour que les peuples deviennent maîtres de leur avenir sans pression directe ou masquée des puissances extérieures.

Dans cet esprit, et dans un contexte économique rendu difficile en particulier à cause de l'embargo, mais aussi suite à la volonté des USA de poursuivre leurs interventions directement et indirectement dans les affaires intérieures de Cuba, le Mouvement de la Paix français :

- Réaffirme sa demande de levée de l'embargo économique, commercial et financier imposé par les USA à Cuba depuis 1962.
- Réaffirme sa demande de fermeture de la base militaire et centre de tortures des USA installée à Guantanamo sur le territoire de Cuba et réaffirme sa demande de restitution de Guantanamo à l'État cubain.
- Réaffirme son soutien aux orientations du CELAC (Coordination des Etats latino-américains et des Caraïbes) définies en 2023 (réaffirmées par Cuba le 29 janvier 2025 et lors du dernier sommet du CELAC au Honduras en février 2025) qui affirment la volonté des Etats concernés de construire la sécurité commune de leurs peuples sur la mise en œuvre des résolutions des Nations Unies en matière de culture de la paix.
- Soutient les propositions de la Commission des évêques de l'Union européenne (COMECE) encourageant les décideurs européens à « œuvrer pour un partenariat renouvelé qui apporte des avantages concrets à toutes les personnes et communautés des deux régions (UE et Celac), et promeut un monde plus pacifique et fraternel basé sur le développement humain intégral, la justice sociale, l'écologie intégrale et une transition énergétique juste, la mobilité humaine et la paix. »

**Le Mouvement de la Paix, le 11 février 2025**

[Rejoignez le Mouvement de la Paix](https://www.mvtpaix.org)